

## NOTE DE LA REDACTION

On nous écrit de divers côtés de la province ecclésiastique de Saint-Boniface en nous disant que l'on serait très désireux de prendre un abonnement aux CLOCHES DE SAINT-BONIFACE, mais que l'on tiendrait toutefois à ce que LES CLOCHES se fassent l'écho de ce qui se passe dans les missions et les paroisses. Nous répondons à nos aimables correspondants que c'est là notre vif désir; que tout article sur ce sujet sera toujours le bienvenu et que nous nous empresserons de faire paraître tout ce qui ayant trait au progrès de la Colonisation et de la Religion dans la province sera de nature à édifier et à intéresser nos lecteurs.

---

### COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ARCHEVECHE.

C'est l'intention de S. G. Mgr l'Archevêque de faire la visite pastorale des paroisses et missions non visitées depuis 2 ans et plus; seulement il est impossible à Sa Grandeur, dans les circonstances présentes, de régler si ce sera l'été ou l'automne prochain. Mgr l'Archevêque désire donc que les enfants soient préparés, en tout cas, pour la confirmation, cette année.

Par ordre de Mgr l'Archevêque.

A. BÉLIVEAU, S. Th. D.,  
Secrétaire.

---

### RÈGLEMENT DU CARÊME DANS LE DIOCÈSE.

1o. Tous les jours du carême, les dimanches exceptés, sont jours de jeûne.